



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

2 mai 2024

## TOURISME

### **CNR ouvre un nouveau chapitre pour le port de plaisance de l'Épervière (Valence), en confiant sa gestion à la société EDEIS**

**CNR, concessionnaire du fleuve Rhône, vient de confier la gestion du port de plaisance de Valence, situé dans le quartier de l'Épervière, à la société d'ingénierie et d'aménagement EDEIS. Retenue pour la qualité et la pertinence de son offre, EDEIS investira plus de 2 M€ pour développer le potentiel de ce port, deuxième port de plaisance fluvial de France.**

**Conclu pour une durée de 17 ans, le nouveau contrat de sous concession a démarré le 1<sup>er</sup> mai.**

#### **Le port de l'Épervière, un outil au service du développement touristique du territoire**

Idéalement placé en bord de Rhône sur la commune de Valence, le port de plaisance de l'Épervière est le premier port du Rhône. Lieu de vie, lieu d'animation, lieu de plaisance, il est devenu depuis sa création en 1979, au fil des aménagements, un site touristique incontournable en Auvergne-Rhône-Alpes. Intégré à un espace environnemental attrayant pour les promeneurs et sportifs, traversé par la ViaRhôna, il accueille plusieurs clubs nautiques qui participent à l'animation du site, de même que l'ensemble des plaisanciers qui louent un anneau pour l'amarrage de leurs bateaux.

Le port de plaisance a obtenu le label Pavillon Bleu d'Europe au printemps 2005, pour son attitude exemplaire en faveur de l'environnement et du tourisme durable.

Le port de l'Épervière fait partie du domaine concédé à CNR. Il était exploité par la CCI de la Drôme depuis 1980 via une convention de sous-traité de concession qui s'est achevée le 30 avril.

Après une procédure d'appel à candidatures et d'appel d'offres démarrée en 2023, c'est la proposition de l'entreprise Edeis, société d'ingénierie de conseil et maître d'œuvre, qui a été retenue.

#### **Plus de 2 millions d'investissement en faveur de la modernisation du port**

Dans le cadre de la remise en concurrence de la sous-concession, la Ville de Valence a fait des propositions de réaménagement auxquelles CNR a souscrit, car elles contribuent à faire du port de plaisance un site plus attractif, verdoyant, moderne et tourné vers l'avenir.

La feuille de route commune de CNR et de la Ville de Valence est ambitieuse, répondant à la fois aux besoins de modernisation du port et à la stratégie de développement touristique et économique du territoire.

À ce titre, les attentes exprimées dans le cahier des charges de la procédure de remise en concurrence avaient vocation à sélectionner un sous-concessionnaire dont le projet garantissait de :

- Maintenir et accroître les services d'accueil aux plaisanciers ;
- Développer une offre de loisirs autour des sports nautiques ;
- Rendre le site agréable et attractif pour les différents usages en favorisant les circulations en mode doux et en éloignant les stationnements ;
- Prolonger le parc de l'Épervière au Sud.

Les investissements portés par EDEIS, d'un montant de près de 2,5 millions, s'orienteront sur un programme de réaménagement, de verdissement et de modernisation du port de plaisance. Avec notamment :

- Un projet d'aménagement du port de plaisance visant à en faire un véritable lieu d'accueil, de services et de convivialité, doté d'infrastructures de qualité et anticipant les défis du futur ;

---

#### **Contacts presse**

**CNR** : Béatrice Ailloud - [b.ailloud@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloud@cnr.tm.fr) – 06 07 27 46 07 / Romain Jacquet : [r.jacquet@cnr.tm.fr](mailto:r.jacquet@cnr.tm.fr) - 06 74 79 10 00

**Ville de Valence** : Émilie Gay - [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr) – 06 28 79 81 45

**EDEIS** : Bazaille Consulting – Cyril Giorgioni- [Communication@bazailleconsulting.com](mailto:Communication@bazailleconsulting.com) – 06 74 55 35 49

- La prise en compte de la transition écologique en mettant en œuvre des actions concrètes pour limiter les impacts sur l'environnement, notamment dans la gestion des espaces verts inclus dans le périmètre sous-concédé ;
- Des actions destinées à moderniser et repenser la place portuaire dans son ensemble – reprise des circulations et des stationnements, passerelle de connexion à la ViaRhôna, services pour les mobilités douces, requalification de la promenade de la capitainerie, création d'un espace d'initiation kayak dans le port, meilleure connexion entre le port et le Parc de l'Epervière, offres de restauration... afin de mieux accueillir les usagers du port et de renforcer le lien entre la ville de Valence et le port ;
- Une offre de nouveaux services aux plaisanciers pour faciliter leur arrivée au port et rendre leur séjour plus facile et agréable.

Parallèlement, CNR mènera en maîtrise d'ouvrage une opération de démolition / reconstruction des hangars des clubs nautiques (voile, aviron, canoë) et de construction d'un parc à bateaux.

Pour sa part, la Ville de Valence porte le projet d'une Maison du Rhône, sur le périmètre du port dont l'objectif sera d'offrir aux sept associations nautiques des conditions d'accueil satisfaisantes pour leurs adhérents. Ce projet s'inscrit aussi dans la démarche de reconquête des berges du Rhône et de revitalisation en améliorant l'image et l'accueil des clubs nautiques existants et donc en dynamisant et renforçant la qualité de leurs prestations et de leurs services, afin de moderniser leurs installations et leurs conditions de pratiques, de mutualiser leurs équipements, de créer des synergies interclubs et de favoriser la pratique loisir et occasionnelle ouverte au grand public et aux clientèles touristiques en séjour.

Avec la maison du Rhône, les sportifs disposeront des vestiaires et de sanitaires confortables. Les pratiquants bénéficieront d'un club house et d'une salle de préparation physique pour l'aviron. Enfin, les bénévoles pourront administrer leur association depuis un bureau individuel et se réunir dans une salle de réunion.

La reconquête des berges du Rhône est inscrite dans le projet d'urbanisme qui s'étend à Valence du pont Mistral au pont des Lônes, et intègre une boucle de promenade qui tisse un lien d'agglomération en reliant tous les équipements implantés sur les rives.

Il accompagne les autres étapes déjà réalisées :

- Aménagement du parc de l'Epervière
- Réalisation du centre aqualudique de l'Epervière
- Création d'une halte fluviale pour les bateaux à passagers
- Aménagement de boucles VVV
- l'aménagement de la continuité de la ViaRhôna entre la rue Jean Bouin et le Parc Juvet

*« Je tiens à féliciter EDEIS pour la qualité de son offre et son engagement. Je remercie également la ville de Valence, avec qui nous avons coconstruit la feuille de route traçant l'avenir du port de plaisance. Avec ce nouveau chapitre qui s'ouvre, c'est un projet ambitieux d'aménagement du port de l'Epervière qui démarre. Il va permettre de déployer tout son potentiel, en en faisant un véritable lieu d'accueil, de services et de convivialité, doté d'infrastructures de qualité, anticipant les défis du futur » - Laurence Borie-Bancel, Présidente de CNR*

*« Je me félicite de ce projet global et des aménagements futurs de la base nautique qu'il contient, qui sont autant d'aménagements municipaux que la Ville a initiés et auxquels la CNR a souscrit. Après un espace de pleine nature (le parc de l'Epervière), un centre aqualudique ainsi qu'une aire de service et de stationnement dédiée aux camping-cars, le site va connaître une nouvelle dimension conviviale et touristique avec l'aménagement du port de plaisance. L'attractivité et le dynamisme de Valence s'en trouveront à coup sûr renforcés ! » se réjouit Nicolas Daragon, Maire de Valence.*

*« Nous remercions la CNR et le territoire pour sa confiance. Le concept de village fluvestre que nous avons proposé est une initiative audacieuse qui dépasse la seule exploitation quotidienne du port de plaisance. Nous souhaitons par notre projet accompagner la ville de Valence dans son souhait de mieux réintégrer le port dans le tissu urbain et environnemental du territoire. En reliant le port au centre-ville par la promenade du port, nous allons contribuer à créer un lieu de rencontre pour les résidents et les visiteurs, enrichi par des activités, tout en mettant un accent fort sur l'écologie et la convivialité.» - Jean-Luc Schnoebelen, Président de Edeis*

---

## Contacts presse

**CNR** : Béatrice Ailloud - [b.ailloud@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloud@cnr.tm.fr) – 06 07 27 46 07 / Romain Jacquet : [r.jacquet@cnr.tm.fr](mailto:r.jacquet@cnr.tm.fr) - 06 74 79 10 00

**Ville de Valence** : Émilie Gay - [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr) – 06 28 79 81 45

**EDEIS** : Bazaille Consulting – Cyril Giorgioni - [Communication@bazailleconsulting.com](mailto:Communication@bazailleconsulting.com) – 06 74 55 35 49

## LE PORT DE L'ÉPERVIÈRE EN CHIFFRES

- **420 places à quai et 60 places dans l'aire de carénage.**
- **Un taux de remplissage de 79 %.**
- **80 % d'amarrage à l'année, 20 % saisonnier.**
- **70 % de clients français, 8 % britanniques, 5,8 % allemands, 3,7 % hollandais, 2,1 % danois, 2 % suisses, 1,9 % suédois et 1,9 % belges.**

### À propos de CNR

CNR (Compagnie Nationale du Rhône) est le 1<sup>er</sup> producteur français d'électricité 100 % renouvelable avec une puissance installée de 4 000 MW. CNR transforme l'énergie de l'eau du Rhône dont elle détient la concession depuis 1934 et valorise l'énergie du vent et du soleil avec 120 parcs éoliens et photovoltaïques sur le territoire national. Cette activité d'énergéticien lui permet de financer ses deux autres missions historiques – la gestion et le développement du transport fluvial et l'irrigation des terres agricoles – et ses missions d'intérêt général (Plans 5Rhône). CNR est la seule société anonyme d'intérêt général en France. Son capital est majoritairement public (183 collectivités locales et établissements publics, groupe Caisse des Dépôts) avec ENGIE comme actionnaire industriel de référence. La loi Aménagement du Rhône du 28 février 2022 a prolongé la concession de CNR jusqu'en 2041.

### A propos de la Ville de Valence

Préfecture de la Drôme (26), Valence est une ville de 65 000 habitants, au cœur d'une agglomération de 227 000 habitants. Elle se situe au Sud de la région Rhône Alpes, à proximité des grandes vallées alpines et aux portes du Midi, à 2h30 de Genève, 2h de Paris et de Marseille et 1h de Lyon et de Grenoble.

Son découpage en 3 terrasses, ses côtes pittoresques reliant la basse ville à la première terrasse et son réseau de 40 km de canaux dont 17 à ciel ouvert lui confèrent une identité paysagère singulière.

Implantée au bord du Rhône, au carrefour du Vercors et des monts d'Ardèche situés de l'autre côté du fleuve, la Ville offre une incontestable qualité de vie entre Nord et Sud, mer et montagne.

Place forte de la cuisine et du vignoble français avec trois chefs étoilés, de belles tables prometteuses et les Côtes du Rhône septentrionales qui comptent parmi les meilleurs vins au monde, Valence se place comme une étape incontournable sur la route de la gastronomie à la française, avec de nombreux projets urbains en cours mettant la table et le terroir à l'honneur.

Reconnue depuis 1985 par le réseau national des 120 Villes et Pays d'Art et d'Histoire, elle propose également une offre croissante dans les domaines culturel, éducatif et sportif.

Chaque année, de nombreuses rencontres sportives sont proposées sur le territoire valentinois, créant des moments inoubliables. Terre d'accueil de grands événements sportifs (Rallye Monte-Carlo Historique, Critérium du Dauphiné, Tour de France, Grand prix de Triathlon, bientôt ville relais de la flamme olympique...), Valence est également dotée d'infrastructures sportives d'envergure tels qu'un centre aquatique au parc de l'Épervière ou encore un complexe d'escalade aux Auréats,

### A propos d'EDEIS

Acteur majeur dans l'ingénierie et la gestion d'infrastructures (17 aéroports, 3 ports, 2 trains touristiques, 5 monuments historiques dont 3 classés au patrimoine mondial de l'UNESCO), EDEIS grâce à sa vision innovante et durable, accompagne les territoires et les entreprises dans leur développement et leur rayonnement. Le groupe emploie 1200 collaborateurs répartis entre l'ingénierie des infrastructures (14 agences) et les concessions (24 sites).

---

### Contacts presse

CNR : Béatrice Ailloud - [b.ailloud@cnr.tm.fr](mailto:b.ailloud@cnr.tm.fr) – 06 07 27 46 07 / Romain Jacquet : [r.jacquet@cnr.tm.fr](mailto:r.jacquet@cnr.tm.fr) - 06 74 79 10 00

Ville de Valence : Émilie Gay - [emilie.gay@mairie-valence.fr](mailto:emilie.gay@mairie-valence.fr) – 06 28 79 81 45

EDEIS : Bazaille Consulting – Cyril Giorgioni- [Communication@bazailleconsulting.com](mailto:Communication@bazailleconsulting.com) – 06 74 55 35 49